



demission ou licenciment que dois je faire?

Par **laetisab**, le **31/08/2010** à **14:41**

Bonjour a tous,

voila ,je suis employée dans une restauration rapide depuis 2ans et demi.

mes relations avec la manager du magasin sont de pire en pire.

c'est une manipulatrice, méchante et fourbe.

j'ai essayer d'en parler avec mes gérante mais sans succès(a 2 reprise)

je me rends malade a la seule idée d'aller sur mon lieu de travail et de la voir.

dois je démissionner et avoir 1 mois de préavis (elle va me faire la misère pendant 1 mois) ou

dois je faire un abandon de poste? mais comment ça se passe?

que dois je faire.

cordialement... ls